


Éducation 2030



Déclaration de Buenos Aires

Réunion régionale des Ministres de l'éducation
d'Amérique latine et des Caraïbes

24-25 janvier 2017, Buenos Aires,
République argentine



A dark red silhouette map of Latin America and the Caribbean is centered on a solid red background. The map shows the outlines of Mexico, Central America, the Caribbean islands, and South America.

E2030: Habilidades para
o século 21

Déclaration de Buenos Aires

Réunion régionale des Ministres
de l'éducation d'Amérique latine
et des Caraïbes

Le Bureau régional pour l'éducation en Amérique latine et les Caraïbes (OREALC/UNESCO Santiago), avec le ministère de l'Education des Sports de la République argentine, ont organisé la réunion régionale des Ministres de l'éducation d'Amérique latine et des Caraïbes « E2030 : Education et compétences pour le 21e siècle » les 24 et 25 janvier 2017 à Buenos Aires, en République argentine.

Etaient présents plus de 170 participants de 26 pays, y compris des Ministres, des chefs et membres de délégations, du personnel d'organisations multilatérales et bilatérales, et des représentants de la société civile. A cette occasion, la Déclaration de Buenos Aires a été adoptée, donnant une nouvelle vision pour l'éducation d'ici à 2030.

Nous remercions les co-organiseurs : le PNUD, le FNUAP, le HCR, l'UNICEF, ONU Femmes, la Banque mondiale et l'OIT ; ainsi que tous les autres partenaires ayant participé à cette réunion.

En particulier, nous remercions le ministère de l'Education et des Sports de la République argentine pour son soutien et son accueil de cet important événement.

Objectif de développement durable 4

Cibles de Objectif de développement durable

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile



4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire



4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable



4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat



4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle



4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter



4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable



4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous



4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement



4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Preâmbulo

1.

Nous, Ministres de l'éducation d'Amérique latine et des Caraïbes, et représentants gouvernementaux de haut rang ; conjointement aux représentants d'agences des Nations Unies, d'organismes régionaux, d'organisations de la société civile et autres partenaires de l'Agenda 2030 pour le développement durable présents à Buenos Aires, en République argentine, à la réunion « **Éducation 2030 : l'éducation et les compétences du 21^e siècle** », les 24 et 25 janvier 2017 ; remercions le ministère de l'éducation et des sports de la République argentine d'avoir facilité et accueilli cet événement important.

2.

Reconnaissant les progrès de la région vers les six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) à l'horizon 2015 ; inscrits dans la Déclaration de Lima d'octobre 2014 ; la Déclaration d'Incheon de mai 2015 ; l'Agenda 2030 pour le développement durable de septembre 2015 et le Cadre d'action Éducation 2030 (E2030) de novembre 2015 pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable (ODD) 4 « **Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** », nous adoptons la présente Déclaration.

3.

Nous réaffirmons que l'éducation est un droit humain fondamental de toute personne, et la base pour la réalisation d'autres droits. L'éducation est une condition essentielle de la paix, du développement durable, de la croissance socioéconomique, du travail digne, de l'égalité des genres, de la prévention de la discrimination sous toutes ses formes, de la citoyenneté responsable, de la santé et du bien-être. En ce sens, nous reconnaissons la responsabilité qui incombe aux États et le rôle clé que joue l'éducation comme catalyseur du développement durable et instrument pour la mise en œuvre des autres ODD à l'horizon 2030.

4.

Conscients que le principal défi pour le progrès socioéconomique dans la région est l'inégalité, nous croyons que le principe directeur de l'agenda éducatif à l'horizon 2030 doit consister à garantir que toutes les filles et tous les garçons terminent les cycles de l'enseignement primaire et secondaire, celui-ci devant être gratuit, équitable et de qualité et produire des résultats scolaires pertinents et efficaces.

5.

Nous reconnaissons que pour atteindre en particulier l'ODD 4, il est urgent d'approfondir les changements dans nos pays, ce qui implique de porter un nouveau regard sur l'éducation, l'apprentissage, l'enseignement et les politiques et actions à mener, de manière innovante, intégrale et stratégique, et une vision à long terme qui resitue les réalités nationales et locales.

6.

Nous reconnaissons l'importance que revêtent les objectifs éducatifs de l'ODD 4, lesquels comprennent l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, depuis la petite enfance jusqu'à l'éducation supérieure et des adultes, conjointement avec les thèmes transversaux de l'Agenda pour le développement durable, en particulier ceux directement liés à l'éducation (E2030).

7.

Nous affirmons et nous nous félicitons du fait que nos pays soient parvenus à des avancées significatives en matière éducative et qu'ils mettent déjà en œuvre des réformes et programmes spécifiques pour faire face aux défis de l'Agenda E2030. Cependant, nous croyons qu'il reste encore des lacunes éducatives qui touchent particulièrement les groupes les plus vulnérables, qu'il est nécessaire d'aborder de nouveaux défis et des thèmes émergents identifiés par le nouvel Agenda E2030, défis auxquels, conformément aux réalités et priorités de chaque pays, nous devons faire face dans leur ensemble.

Accords régionaux

8.

Nous soulignons que la qualité de l'éducation dans toutes ses dimensions et à tous les niveaux constitue toujours la grande dette éducative à solder dans la région. Nous nous engageons à développer des politiques inclusives visant l'amélioration de la qualité et la pertinence de l'éducation qui influent sur tous les acteurs du système éducatif.

9.

Nous réaffirmons l'engagement de continuer à avancer dans le développement des programmes de prise en charge et d'éducation de la petite enfance, en donnant la priorité aux groupes marginaux et/ou exclus, à partir d'une offre de qualité qui promeuve le développement intégral des garçons et des filles avec la participation active des familles et des communautés, et qui soit articulée de manière interinstitutionnelle et intersectorielle, assurant ainsi la réussite scolaire dans les cycles successifs.

10.

Outre les succès déjà obtenus dans le développement et la couverture de l'éducation primaire dans tous les pays, nous déclarons l'importance de l'enseignement secondaire, technique et professionnel, et de l'éducation supérieure pour la production de nouvelles connaissances, pour l'innovation scientifique et technologique et pour l'avancée socioéconomique de nos sociétés. Nous nous engageons à renforcer leur maintien, leur développement et leurs liens avec le monde du travail, afin qu'ils donnent lieu à un meilleur accès, une meilleure qualité et une plus grande pertinence des contenus éducatifs vers la poursuite des études, des carrières et des métiers.

11.

Nous reconnaissons le rôle central que jouent les enseignants et autres professionnels du domaine éducatif pour obtenir une éducation de qualité. Nous nous engageons à renforcer les programmes de formation initiale et continue des enseignants, avec une attention particulière portée à la planification contextualisée des offres, la révision des contenus et plans d'étude et la préparation permanente des formateurs, afin de garantir des propositions

formatives innovantes qui préparent, motivent et autonomisent les enseignants et le personnel des établissements pour les défis et opportunités que présente l'enseignement au 21^e siècle. Nous progresserons dans la mise en œuvre des politiques visant à asseoir les conditions adéquates pour que l'enseignement devienne une profession d'excellence, en assurant la participation des enseignants et autres professionnels de l'éducation à sa conception, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

12.

Nous réaffirmons que, face aux transformations sociales, culturelles et technologiques que connaît la région, il est nécessaire de concevoir des politiques qui redéfinissent les modèles et expériences scolaires d'apprentissage, à partir de la révision des conditions et environnements éducatifs, et de l'organisation institutionnelle, tenant compte de tous les garçons et filles, adolescents et adolescentes, jeunes et adultes, garantissant l'inclusion des personnes handicapées. De même, nous soulignons l'importance de la liaison entre l'école et sa communauté, afin de promouvoir des trajectoires éducatives et professionnelles diverses, solides et continues.

13.

Nous nous engageons à enrichir les programmes, ainsi que les pratiques et les contenus de nos systèmes éducatifs pour le développement des compétences du 21^e siècle, en ayant à l'esprit les besoins et désirs des jeunes de la région. Nous formulerons des politiques programmatiques avec une approche interdisciplinaire et holistique, centrée sur l'apprentissage actif, contextualisé, transférable et autonome, avec des pratiques pédagogiques inclusives et génératrices de changement, qui considèrent des liens avec les dimensions de la vie, maximisent l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), et incluent des thèmes pertinents de la société globale, interconnectée, numérique et dynamique.

14.

Nous concevrons et mettrons en œuvre des programmes intégraux d'éducation au développement durable (EDD) et d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), fondamentaux pour acquérir des valeurs et comportements liés aux droits de l'homme, à l'égalité des genres, la culture de la paix, la non-violence et la cohabitation ; pour la protection de l'environnement et la vie sur la planète, et pour relever les défis du changement climatique. Nous diffuserons les ODD

comme partie intégrante de ces programmes, spécialement parmi les acteurs de la communauté éducative afin de les autonomiser en tant que citoyens mondiaux responsables et acteurs de ce nouvel agenda.

15.

Nous nous engageons à ce que nos systèmes éducatifs développent de meilleures réponses et une capacité d'adaptation et de résilience pour garantir les droits et satisfaire les besoins des personnes migrantes et réfugiées, conformément aux politiques des pays ; en tenant compte des défis mondiaux associés aux conflits, à la violence, à la discrimination, aux pandémies et aux catastrophes.

16.

Nous reconnaissons que notre région est nettement multiculturelle et plurilingue, et que les défis qu'affrontent nos peuples nécessitent des approches propres qui renforcent notre diversité. Nous promouvons une éducation multiculturelle mettant l'accent sur l'éducation dans la langue maternelle et l'apprentissage d'une seconde langue, qui mette en valeur les différents systèmes de connaissances, et qui forme des enseignants et élabore des programmes et matériels éducatifs en favorisant le développement de sociétés inclusives et harmonieuses.

17.

Nous apprécions le concept de « villes apprenantes » et les pratiques d'apprentissage continu dans les communautés, en tenant compte des hauts niveaux d'urbanisation de la région. Nous reconnaissons leur potentiel pour l'accomplissement de l'Agenda E2030 et du développement durable à travers des offres éducatives diversifiées qui répondent aux défis comme la violence, la ségrégation urbaine et scolaire, la cohésion sociale, la prospérité culturelle, la résilience et la durabilité.

18.

Nous renforcerons et diversifierons les mécanismes nationaux d'évaluation et de suivi de l'Agenda E2030 conformément à la réalité de nos pays, avec une attention particulière portée au climat scolaire et à la participation active de la communauté éducative, afin d'atteindre les objectifs convenus et pouvoir en rendre compte aux populations. Nous nous engageons à faire usage des résultats obtenus par ces évaluations et à les appliquer aux

politiques publiques pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, en général, et des apprentissages, en particulier. À la fois, nous promouvons des mécanismes d'évaluation intégraux, qui incluent graduellement de nouveaux apprentissages, processus et conditions éducatives.

19.

Nous nous engageons à renforcer et moderniser « l'institutionnalité » et la gouvernabilité des systèmes éducatifs de nos pays, de sorte qu'elles promeuvent le bon usage des ressources et la transparence, et qu'elles renforcent la participation de tous les acteurs impliqués à tous les niveaux du système éducatif. Nous nous engageons à soutenir le renforcement de l'éducation publique de qualité comme garantie de la construction de la démocratie et de sociétés plus justes et nous reconnaissons la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie comme principe organisateur de l'éducation. Nous nous engageons à maintenir, optimiser et progressivement augmenter le financement pour l'éducation dans nos pays, conformément au contexte national, dans l'intérêt des droits économiques, sociaux et culturels de nos populations.

Vers l'avenir

20.

Nous réaffirmons la position de premier plan de nos pays dans la conception et la mise en œuvre de l'Agenda E2030, en particulier dans l'accomplissement de l'ODD 4, et nous nous engageons à mener des actions décisives dans le domaine de nos fonctions pour la réalisation de cette Déclaration. Nous nous engageons à nous réunir en cherchant la convergence d'agendas régionaux, dans un esprit d'efficacité et d'efficacités, et nous enjoignons les organismes régionaux et sous-régionaux à coordonner les efforts dans ce sens.

21.

Nous reconnaissons l'importance de l'échange et la diffusion d'expériences et de pratiques de politiques éducatives couronnées de succès dans la région et en dehors de celle-ci, la création d'alliances stratégiques et la production de synergies pour aborder, de manière effective et collaborative, les défis à relever et les thèmes émergents des ODD.

22.

Nous considérons qu'il est essentiel pour la région de renforcer les mécanismes de suivi régionaux et sous-régionaux, qui tiennent compte des contextes et progrès particuliers de nos pays, dans l'accomplissement de l'Agenda E2030. Nous soutenons le travail mené par l'Institut de statistique de l'UNESCO (UIS) dans la définition des indicateurs correspondants. De même, nous reconnaissons le rôle du Rapport mondial de suivi sur l'éducation comme mécanisme d'information global sur les progrès de l'Agenda E2030 et nous nous engageons à renforcer le système régional actuel d'évaluation des apprentissages coordonné par le Bureau régional de l'éducation de l'UNESCO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC/UNESCO Santiago).

23.

Nous octroyons le rôle de coordination régionale de l'Agenda E2030 assigné par les pays à l'OREALC/UNESCO Santiago. Nous enjoignons les coorganisateurs de l'Agenda 2030 (UNESCO, PNUD, FNUAP, HCR, UNICEF, ONU Femmes, Banque mondiale et OIT) et les acteurs pertinents de la région à assurer une cohérence et à développer des actions conjointes en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda E2030. De même, dans le contexte de notre participation à divers groupes et blocs régionaux et sous-régionaux, nous nous engageons à orienter nos efforts vers l'exécution de cette Déclaration. Nous recommandons l'organisation périodique de réunions régionales de haut niveau technique avec l'Agenda E2030 comme un objectif central, facilitant le débat et la cohérence des programmes entre tous les acteurs pertinents. Nous nous engageons à promouvoir la cohérence et l'action des groupes de travail intersectoriels et parlementaires qui se sont constitués dans nos pays pour aborder l'Agenda E2030.

24.

Nous nous engageons à élaborer une feuille de route issue du consensus pour la mise en œuvre de cette Déclaration, incluant des mécanismes de sensibilisation, de suivi et de travail conjoint, qui répondent aux attentes de la région en matière d'éducation.

Éducation 2030

The logo for Education 2030, featuring the word 'Éducation' in red, '2030' in blue, and a circular icon with 17 colored segments and the number '4' in the bottom right, representing Sustainable Development Goal 4.

Réunion régionale des
Ministres de l'éducation
d'Amérique latine et des
Caraïbes

24-25 janvier 2017,
Buenos Aires,
République argentine



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture